

L'absence de preuves scientifiques...

et ses conséquences

LDLN, N° 405, DÉC. 2011 J. M.

A trois reprises au moins, au cours de cet été 2011, il a été question, dans les médias, d'*absence de preuves scientifiques*. Non pas à propos de l'énigme qui nous intéresse, mais dans de tout autres domaines(1). Quand aucune relation de cause à effet, entre un phénomène et un autre, n'est *scientifiquement* prouvée, parfois, tout se passe comme si cet éventuel lien de causalité était tout simplement impensable. Et cela dure aussi longtemps que les intérêts en jeu l'exigent. Le nombre de témoins, la pertinence de leurs arguments, n'y changeront rien. Les preuves seront d'autant plus « difficiles à établir », que les instances compétentes s'efforceront de ne surtout pas les rechercher. Les personnes concernées pourront protester, expliquer, multiplier les démonstrations, rien n'y fera.

Nous connaissons, en ufologie, une problématique du même genre. Elle est la clé du blocage de la situation. La vague de l'été 1946 ? Celle de 47 aux Etats-Unis ? Celle de 54 ? L'histoire du RB-47H ? du Mirage IV, le 7 mars 77 ? Le 5 novembre 1990 ? Le 31 mars 93 ? La soirée du 10 août 98 ? Non, non. Tout ça n'est rien. Ce ne sont pas des preuves scientifiques : « *Les gens peuvent se tromper* ». « *On ne peut pas conclure* »... etc.

C'est pourquoi nous avons peu de chances de nous faire entendre, si ce n'est d'un tout petit nombre de personnes, ou peut-être, dans un futur lointain. Le naufrage de la recherche sur les ovnis, en France, depuis le milieu des années soixante-dix (alors même que la masse des données disponibles a explosé au cours des 35 dernières années), nous met à l'abri de tout optimisme à cet égard.

Il faut l'admettre : dans les conditions actuelles (qui risquent de durer...), nous ne pouvons viser que des buts modestes. Des perspectives qui s'ouvraient, suite à la vague 1974 (2), il ne reste à peu près rien. Tant pis, il faut vivre avec son temps ! Le peu que nous pourrons faire, faisons-le aussi correctement que possible. Essayons de refléter la « réalité des choses », telle qu'elle apparaît à travers les récits des témoins, sans tirer de conclusions trop rapides, en nous efforçant simplement de coller aux faits... ou à ce qu'on peut en connaître.

Nous avons commis des erreurs. Elles étaient difficilement évitables, mais certaines d'entre elles apparaissent aujourd'hui évidentes. Essayons de les rectifier, cela vaudra toujours mieux que de glisser la poussière sous le tapis. Très prochainement, nous dresserons une liste des erreurs les plus criantes que nous avons pu commettre au cours des 23 dernières années. Le bilan global de notre travail ne pourra que gagner en crédibilité. La base de données que nous construisons au fil des ans n'en sera que plus fiable.

En effet, les apparitions d'ovnis, réelles ou supposées, constituent souvent des pièges, pour qui tente d'établir les faits. Vous trouverez dans les pages qui suivent tout ce que Jacques Bonabot, puis Maurice Thil, ont pu trouver sur une étrange affaire, survenue en région parisienne en juin 1963. L'erreur, cette fois, a été évitée de justesse, et cette histoire doit nous inciter à la réflexion.

Beaucoup des témoignages que nous récoltons, depuis plusieurs années, se limitent à des photos-surprises montrant des anomalies de petites dimensions, ne présentant qu'un contraste faible par rapport au ciel. Ces documents, aussi authentiques soient-ils, ne constituent que des indices insignifiants, dans l'ensemble de la documentation sur les ovnis : on pourra toujours supposer qu'un insecte (très proche de l'objectif), ou un petit oiseau, est passé dans le champ. Nous aurons intérêt à éviter de publier les documents faiblement contrastés. Leur multiplication n'apporte rien à la thèse que nous tentons d'exposer, et risque au contraire de l'affaiblir.

Le phénomène ovni a évolué dans ses formes : il est devenu plus furtif, plus discret, plus difficile à mettre en évidence, que par le passé. Les cas de traces au sol sont maintenant rares, et la quasi-totalité des traces photo sont *réellement* impossibles à interpréter. Quant aux preuves radar, généralement considérées comme très fiables, ceux qui les détiennent nous en font rarement profiter ! L'absence de preuves scientifiques est ainsi devenue l'obstacle n° 1. Efforçons-nous de compenser ça par un surcroît de travail, de rigueur... et de patience.

Un dernier mot, destiné plus particulièrement à nos abonnés récents : cette revue est réalisée par une seule personne, qui croule sous les tâches matérielles (travail de secrétariat, etc), et commence à donner de sérieux signes de fatigue. En conséquence, ne soyez pas trop exigeants : il n'est réellement pas possible de répondre à tout le courrier. Mais les infos que vous nous envoyez sont précieuses. Vous pouvez communiquer avec LDLN soit par courrier postal, soit via notre site Internet : ldln.fr. Ne confondez pas avec l'ancienne adresse (3).

Et, s'il vous plaît, tenez pleinement compte de l'encadré que vous trouverez en bas de la p. 38 : écrivez (lisiblement) votre adresse complète aux dos de l'enveloppe, lorsque vous vous réabonnez. Merci !

1 : Il a été question, notamment, de la fréquence anormale des cas de maladies de la thyroïde chez les personnes affectées aux essais nucléaires dans le Pacifique, puis de séquelles graves, suite à la prise de certains médicaments.

2 : L'ouverture d'une permanence-information ovni dans la mairie d'une grande ville est aujourd'hui difficilement envisageable. En 1978, c'était une réalité : voir LDLN 179, pp. 1, 32 et 33.

3 : C'était (mais ça n'est plus) ldln.net